



**DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTIONS SPORTIVES
2024/2025**

ETAT CIVIL :

-NOM – Prénom(s) :

.....

-Date et Lieu de naissance : / / à

-Adresse complète :

.....

- Téléphone : **Mail :**

SITUATION SCOLAIRE :

Établissement fréquenté en 2023-2024

.....

Nom du professeur principal :

.....

Classe suivie en 2023-2024 :

.....

Classe envisagée en 2024-2025 :

.....

L'ensemble SACRE CŒUR LA SALLE a mis en place depuis des d'années un dispositif d'accueil de sportifs nommé « Etudes et Sports » qui pour certaines sections est devenu section sportive, ou CLÉ (Centre Labellisé d'Entraînement) ou encore pôle espoir pour les sportifs de haut niveau.

Il s'agit donc de sections sportives et non de sections d'initiation !

Ce dispositif a pour objectif le perfectionnement technique, physique, tactique d'élèves sportifs dans différentes disciplines et ce, par le biais de séances d'entraînement dispensées en complément des heures normales de cours, 3 à 4 fois par semaine. Une participation aux compétitions scolaires UGSEL, UNSS et FFF.

Dans ce cadre, un accompagnement et des aménagements (horaires d'entraînement, de cours, internat, repas...) sont mis en place pour mener à bien la passion et les études qui restent évidemment prioritaires. Les sportifs sont encadrés par des entraîneurs diplômés.

PROCEDURE D'INSCRIPTION :

Le recrutement dans certaines sections se fait par les entraîneurs eux-mêmes lors de compétitions (BMX, Rollers, foot féminin,) Pour les autres sections il faut déposer un dossier et le lycée annoncera mi-mars par l'intermédiaire de son site la liste des candidats retenus après études du dossier pour la détection qui aura lieu :

- le 17 avril 2024 en foot

- le 10 et le 17 avril 2024 pour le basket

1 - Dépôt du présent dossier (10 jours avant la date de détection choisie pour les sections concernées), avec la photocopie du(es) dernier(s) bulletin(s) à l'accueil de l'établissement ou par courrier (lycee@sacrecoeur22.com)

Pour la section cyclisme, l'étude du dossier se fera par les responsables de la section qui répondront rapidement en prenant contact avec les familles

2 - Accord des responsables des sections sportives qui préviennent les familles.

3 - Accord définitif du Directeur de cycle.

4 - Signature d'une convention par l'élève, la famille, le responsable de la section et le chef d'établissement.

5 - Production d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport demandé pour l'année scolaire 2024/2025 (si acceptation de la candidature seulement)

6 - Règlement d'une cotisation annuelle de 80 € au collège et de 120 € au lycée. Cette somme sera utilisée pour l'achat de vêtements spécifiques logotés au nom de la section du lycée, aux frais de fonctionnement et à l'achat de matériel spécifique.

Les responsables des sections

Foot Masculin : Franck LOAS

Basket : Benjamin BOURSERIE

Bmx: Emeric LE CORGUILLE

Cyclisme : Roland LE DOLEDEC et David LE LAY

Roller : Vincent MORVAN

Natation synchronisée : Morgane ADAM

Foot Féminin : Mathys HEBERT

Rugby : Lucas COLNE

Equitation : Saik BOREL

Renseignements

au

02.96.68.39.39